



**Agence de Louhans :**  
Allée Pierre et Marie  
Curie  
ZA de L'Aupretin  
71500 LOUHANS

**Agence de Lons Le**  
**Saunier :**  
330 rue du Levant  
39000 LONS LE  
SAUNIER



## FORMATION A LA MOBILITE DES CONDUCTEURS DE TAXI

### CONTEXTE :

L'arrêté du 11 août 2017 relatif à la mobilité des conducteurs de taxi stipule : Le conducteur de taxi titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité souhaitant poursuivre l'exercice de son activité dans un autre département que celui dans lequel il a obtenu son examen est tenu de suivre un stage de formation à la mobilité qui comporte quatorze heures de formation.

La formation doit être suivie dans le département ou la personne souhaite exercer.

### PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne titulaire de la carte professionnelle en cours de validité souhaitant exercer la profession de conducteur de taxi dans un autre département.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Actualisation des connaissances concernant la réglementation en vigueur dans le département ainsi que la connaissance du territoire.

### PRÉ-REQUIS :

Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi.

**DUREE :** 14 heures

### METHODES PEDAGOGIQUES :

Cours théoriques. Méthode active participative.

**DISPOSITIFS DE SUIVI :** Feuilles de présence émargées par les stagiaires.

**VALIDATION DES ACQUIS :** Attestation de suivi de formation.

**FORMATEURS :** Formateurs expérimentés et agréés conformément au cahier des charges.

**LIEU ET NATURE DE L'ACTION :** au sein du CFR 2 à Louhans ou à Lons le Saunier.

### DÉLAIS D'ACCES :

Variable selon modalités de financement et disponibilités des sessions contacter le 03-85-75-01-32.

### MODALITÉS D'ACCES :

Consultez la page contact et accès sur le site [www.cfcf-benoit.com](http://www.cfcf-benoit.com)

### ACCESSIBILITÉ :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes en situation de handicap des établissements recevant du public. Nous contacter concernant l'accès à la formation visée.

**TARIFS ET FINANCEMENTS :** Sur devis.

Contactez le 03-85-75-01-32.

## CONTENU DE LA FORMATION :

### ACCUEIL ET PRESENTATION DE LA FORMATION

#### CONNAISSANCE DU TERRITOIRE (7h00) :

- Connaissance des principaux axes routiers
- Connaissance du territoire de l'exercice du métier

#### REGLEMENTATION LOCALE (7h00) :

- Réglementation locale
- Tarification locale
- Règle spécifique

### EVALUATION DES ACQUIS ET SYNTHESE DU STAGE

*Agrément 71 Louhans n° 2015-01*  
*Agrément 39 Lons Le Saunier n° 1/2015*